

VIE DU VILLAGE

Une journée bien remplie

Malgré une météo peu favorable, la **journée du 25 Juin** alliant fête de l'école, de l'accueil périscolaire et du village a été une réussite totale à l'abri sous la halle sportive. Retrouvez photos et détails sur notre page Facebook ou dans l'actualité de notre site.

ÉTAT CIVIL

Décès:

- le 12/06/2022, M. Gérard MONTIGNY, 72 ans

CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits conseil municipal du 14 juin

- M. et Mme Giron ont fait un travail remarquable sur les **Maires de la Commune** de 1787 à 1989 et le Conseil Municipal les a vivement remercié d'avoir effectué ces recherches.

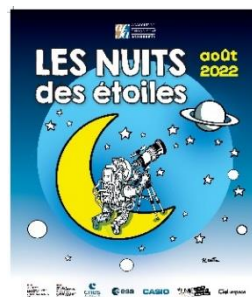
- Le règlement intérieur du restaurant scolaire a été revu.

- Le lotisseur Négocim a demandé la **rétrocession à la commune du Lotissement « La Pièce de la Mare »** : espaces publics voirie, réseaux divers et espaces verts. Reste à signer l'acte de rétrocession chez le notaire conformément aux réserves émises lors du procès-verbal de réception. L'entretien des espaces verts est assuré par le promoteur jusque fin 2022.

ASSOCIATIONS

Au cours de l'été

- La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 21 Août, Réouverture le 24 Août.



Tous les sites sur www.ofastronomie.fr

- **Les Nuits des étoiles**, grand rendez-vous estival des amoureux du ciel, reviennent les **5 et 6 août** prochains au stade de Charentilly! Cette année, **Astroгатines** vous a concocté un programme varié autour du thème de l'exploration spatiale.

Au programme : tir de fusées, Quizz interactif, conférence, découverte du ciel et bien sûr observation avec les instruments de l'association.

Pour un confort accru, vous pourrez également visualiser sur écran les images capturées en direct par nos télescopes.

La Sardinade Musicale



- Et c'est aussi le **Grand Retour de la Sardinade!** Détails et modalités de réservation sur le flyer joint à cet écho!

* Réservez d'ores et déjà sur vos agendas le 18 Septembre pour les animations :

- des **Journées du Patrimoine** (visites de l'Eglise et du Domaine des Ligneriers avec animation musicale – voir bulletin joint-)

- et **Vide-Grenier** ce même jour. Plus d'infos très bientôt.

INFORMATIONS

Quelques annonces

- **L'Agence Postale Communale** sera fermée du 4 au 23 Juillet. Les instances seront à récupérer au bureau de Poste de la Membrolle sur Choisille.

- L'école cherche pour la rentrée à recruter une **personne en Service Civique**. Les personnes intéressées peuvent envoyer un mail à l'école avec CV et lettre de motivation. (mail : ec-charentilly@ac-orleans-tours.fr),

- Vous avez un peu de temps, un véhicule et souhaitez apporter votre aide aux autres, devenez conducteur-trice bénévole pour **mobilité solidaire** : ce dispositif permet à des personnes n'ayant pas le permis, pas de véhicule ou

en incapacité physique temporaire ou permanente pour se déplacer, de pouvoir se faire véhiculer pour leurs déplacements. Le conducteur est indemnisé. Contactez Eden Maksimov au 07.66.52.68.91 ou 02.46.65.31.37 du lundi au vendredi de 10h à 12h30.

- Une nouvelle session de **formation BAF**A cofinancée par la Communauté de Communes Gâtine Racan aura lieu du 22 au 29 octobre 2022 à Sonzay. Renseignements au 06.95.69.22.71 ou pjj@gatine-racan.fr. Places limitées et inscriptions avant le 15 Septembre. D'ailleurs, à ce sujet, les Pep'37 sont toujours à la recherche d'animateurs pour **l'accueil périscolaire de l'école** de Charentilly pour la rentrée. Envoyer un mail à M. Leconte avec CV et lettre de motivation. (mail : aps.charentilly@pep37.fr).

RENOVATION

L'Ancien Presbytère



Après quelques semaines de travaux, s'est enfin dévoilé le nouveau visage d'un bâtiment cher à notre Centre Bourg : l'ancien **presbytère** jouxtant la salle des fêtes.

Saluons le magnifique travail des artisans pour la réfection des gouttières et toutes les parties en zinc et pour la taille de pierres et la rénovation des façades. Chantier cofinancé par la Commune et l'Etat. Il nous faut en effet entretenir le patrimoine historique de notre village.

A L'ECOLE

Activités de fin d'année



Séjour sportif : Le séjour des CE2/CM1 et CM2 s'est déroulé les 23 et 24 juin 2022. Nos courageux sportifs se sont rendus au **château de Taillé à Fondettes** en vélo ou à pied.

Sur place, ils ont pu s'initier à la pratique de différents sports: escrime, golf, tchoukball, orientation, cross athlé, savoir rouler à vélo (pour les plus jeunes).

A l'issue de ce séjour, ils ont ainsi pu recevoir leur diplôme Savoir Rouler à Vélo délivré par l'USEP (Union Sportive de l'enseignement du Premier degré) et remis par Mme Lemarié, directrice de l'école La petite Choisille, en présence des enseignantes des 2 classes.

Permis piéton



Vendredi 1^{er} juillet, Mme Lemarié, directrice de l'école La petite Choisille, en présence de Mme Thourault, professeure des écoles, a remis le diplôme du **permis piéton** aux élèves de CE2.

Cela fait suite à un travail pédagogique dans la classe. Le permis piéton est une initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants. Il s'agit d'une opération de sensibilisation des enfants aux dangers de la rue, qui s'appuie sur des mises en situation et un jeu de questions-réponses afin d'enseigner un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces pour permettre aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Cet outil pédagogique est mis en œuvre au sein de l'école en partenariat avec la gendarmerie de Neuillé-Pont-Pierre. Ce permis piéton est remis aux élèves et atteste de la maîtrise des règles de circulation à pied par les enfants et de leur autonomie en tant que piéton.

VOIRIE

Quelques travaux

- La **départementale 338** reliant l'école à la route de Château la Vallière sera fermée cet été durant 4 semaines pour réfection de la bande de roulement. Les riverains et agriculteurs seront contactés par le STA du département.
- Des travaux de **renforcement électrique** sont en cours au niveau de la rue de la Fortinière, du Baquet et du Gâte soie avec dédoublement de l'alimentation sur ces secteurs.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

MAIRIE :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30
Samedi : de 9h à 11h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 Juillet 2022, à 20h30 salle du Conseil.

Le Procès-Verbal officiel du CM du 14 Juin est consultable sur le site internet de la commune dès sa validation